



SACOR AUDIT

Commissariat aux comptes

**ASSOCIATION " FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS DE
LA CITE DES FLEURS"**

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
ASSOCIATION "FOYER DES JEUNES
TRAVAILLEURS DE LA CITE DES FLEURS"

30, Cité des Fleurs
75017 Paris

Ce rapport contient 19 pages



ASSOCIATION « FOYERS DES JEUNES TRAVAILLEURS DE LA CITE DES FLEURS »

Siège social : 30, Cité des Fleurs – 75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FOYER DE LA CITE DES FLEURS pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



ASSOCIATION « FOYERS DES JEUNES TRAVAILLEURS DE LA CITE DES FLEURS »

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



ASSOCIATION « FOYERS DES JEUNES TRAVAILLEURS DE LA CITE DES FLEURS »

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 25 mai 2026

Le commissaire aux comptes,

SACOR AUDIT

Philippe GUIBORA
Associé

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	29 280	29 280		-128
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 510		3 510	3 510
Constructions	5 452 302	5 095 494	356 809	404 378
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	431 466	414 407	17 059	21 520
Autres immobilisations corporelles	162 157	119 505	42 652	38 601
Immo. corp. en cours, avances et acomptes	1 242		1 242	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	836 890		836 890	816 650
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	6 916 846	5 658 685	1 258 161	1 284 531
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	15 352	5 282	10 070	21 711
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	23 504		23 504	70 026
Charges constatées d'avance	25 987		25 987	26 327
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	422 193		422 193	356 937
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	487 036	5 282	481 754	475 001
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	7 403 882	5 663 967	1 739 915	1 759 532

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	749 358	749 358
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-9 739	-56 900
Excédent ou déficit de l'exercice	66 763	47 161
Situation nette	806 382	739 619
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	127 244	144 450
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	933 626	884 069
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	30 000	30 000
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	30 000	30 000
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	262 023	237 335
TOTAL DES PROVISIONS IV	262 023	237 335
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	93 376	184 053
Emprunts et dettes financières diverses	65 972	67 505
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	155 153	154 980
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	104 683	119 962
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	65 474	51 625
Produits constatés d'avance	29 608	30 002
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	514 266	608 129
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	1 739 915	1 759 532

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	512	570
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 119 269	1 106 461
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	199 977	241 707
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	48 319	20 620
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	35 209	35 530
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 403 286	1 404 887
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	806 704	792 173
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	23 806	26 162
Salaires	261 957	289 201
Cotisations sociales	117 747	137 739
Dotations aux amortissement et dépréciations	69 386	63 444
Dotations aux provisions	52 000	52 000
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	23 117	2 408
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 354 717	1 363 127
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	48 569	41 760
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	20 098	18 493
Autres intérêts et produits assimilés	4 041	3 405
Reprises sur dépréciations et provisions		10 710
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	24 140	32 607

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 629	5 050
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		23 992
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	2 629	29 042
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	21 510	3 565
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	70 079	45 325
Produits exceptionnels V		3 078
Charges exceptionnelles VI		1 243
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		1 836
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	3 316	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 427 426	1 440 573
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 360 662	1 393 412
EXCÉDENT OU DÉFICIT	66 763	47 161
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		



Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 1 739 915 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 66 763 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

L'association a un litige avec un salarié donnant lieu à une demande de ce dernier via une requête aux fins de saisine du Conseil des Prud'hommes de Paris. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes du fait que l'association juge cette demande infondée.

Changements comptables

L'entité a décidé d'appliquer le règlement 2023-03 à compter du 01/01/2025.

Ce nouveau règlement comptable n'entraîne pas de changement significatif à la lecture des comptes.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|----------------------------|-------------|
| • Constructions | 56 ans, |
| • Agencements | 5 à 40 ans, |
| • Installations techniques | 5 à 15 ans, |
| • Mobilier | 3 à 10 ans, |
| • Autres | 5 à 10 ans. |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les placements financiers à long terme sont comptabilisés en immobilisations financières. Ils ont pour objet de financer la rénovation du bâtiment ou la mise à niveau des agencements et installations quand tous ces éléments seront totalement amortis.

Au 31 décembre 2025, la totalité des placements financiers à long terme s'élève à 834 967 €.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 747000.

Provision pour risques et charges

La provision pour gros entretiens est reprise pour la somme des travaux effectués en 2025, soit 27 311 €. Par ailleurs, une provision supplémentaire a été constituée pour 52 000€ au titre de 2025 ; soit une variation de 24 688 €.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Engagements en matière de départ à la retraite

L'association a souscrit une assurance couvrant le paiement des indemnités de départ à la retraite de ses salariés. Cette souscription a pour conséquence de mutualiser l'engagement de versement des capitaux de fin de carrière en contrepartie du versement d'une cotisation annuelle.

L'évaluation des indemnités à verser est de 26 520 € au 31/12/2025.

L'épargne globale cumulée du compte SOGECAP servant à financer les indemnités s'élève à 21 099,55 € au 31/12/2025.

Engagements hors bilan

Engagement reçus

Le foyer Cité des Fleurs bénéficie d'un bail emphytéotique à échéance 2039 sur l'immeuble.



Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	29 280			29 280
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 280			29 280
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 510			3 510
Constructions	5 460 332		8 030	5 452 302
Installations techniques, matériel et outillages industriels	429 390	2 075		431 466
Autres immobilisations corporelles	147 980	14 176		162 157
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		1 242		1 242
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 041 212	17 493	8 030	6 050 677
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	816 650	20 239		836 890
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	816 650	20 239		836 890
TOTAL GÉNÉRAL	6 887 142	37 732	8 030	6 916 846

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Acquisitions	Apports	Entrées
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant			
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	17 493			17 493		
Total immobilisations financières	20 239			20 239		
TOTAL GÉNÉRAL	37 732			37 732		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Cessions	Scissions	Sorties
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant			
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	8 030			8 030		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	8 030			8 030		

Commentaires : néant

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels



Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	29 407			29 280
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 407			29 280
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	5 055 953			5 095 494
Installations techniques, matériel et outillages industriels	407 870	6 537		414 407
Autres immobilisations corporelles	109 379	10 126		119 505
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 573 203	16 663		5 629 406
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	5 602 611	16 663		5 658 685

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	16 663				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	16 663				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant



Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	836 890		836 890
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	15 352	15 352	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	16 449	16 449	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	3 170	3 170	
Charges constatées d'avance	25 987	25 987	
TOTAL	897 848	60 958	836 890

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	93 376	93 376		
Emprunts et dettes financières diverses (1)	65 972	65 972		
Fournisseurs et comptes rattachés	155 153	155 153		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	37 817	37 817		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 764	54 764		
Impôts sur les bénéfices	3 316	3 316		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	8 785	8 785		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	65 474	65 474		
Produits constatés d'avance	29 608	29 608		
TOTAL	514 266	514 266		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant



Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	749 358				749 358
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-56 900	47 161			-9 739
Excédent ou déficit de l'exercice	47 161	-47 161	67 855		66 763
Situation nette	739 619		67 855		806 382
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	144 450			17 206	127 244
Provisions réglementées					
TOTAL	884 069		67 855	17 206	933 626

Commentaires : néant



Variation des fonds dédiés - Ressources liées à la générosité du public

Ressources liées à la générosité du public	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Dons paroisse Aveyronnaise	30 000					30 000	
TOTAL	30 000					30 000	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts



Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions		52 000	27 311	-237 335	262 023
- Remise en état					
- Legs ou donations	237 335			237 335	
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	237 335	52 000	27 311		262 023
TOTAL DES PROVISIONS	237 335	52 000	27 311		262 023

Commentaires : néant



Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients	21 007	5 282	21 007	5 282
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	21 007	5 282	21 007	5 282
TOTAL GÉNÉRAL	21 007	5 282	21 007	5 282

Commentaires : néant



Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 518
Emprunts et dettes financières diverses	1 585	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 131	43 138
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	61 132	75 241
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24 478	17 280
Instruments de trésorerie		
TOTAL	134 326	139 176
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	2 590	2 471
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	2 961	8 513
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		3 404
Instruments de trésorerie		
TOTAL	5 551	14 388

Commentaires : néant



Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	29 608	30 002
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	29 608	30 002
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	25 987	26 327
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	25 987	26 327

Commentaires : néant

